Vol. XLIX — SAINT-BONIFACE, MANITOBA, MERCREDI, 26 MAI 1920 — No 27

ABONNEMENTS

Canada .... $1.50 par année
Etats-Unis .... 1.50 " "
Europe .... 2.50 " "

Tarif des Annonces

1ère insertion, par ligne .... 12 cents
Chaque insertion subséquente 8 cents

N. B.—Les annonces de naissances, mariages et sépultures seront insérées au taux de 25 cents chacune

LE MANITOBA

JOURNAL HEBDOMADAIRE.

LE MANITOBA
[illegible] ET IMPRIMÉ
[illegible] LES MERCREDIS

[illegible] communications concernant le [illegible] ou l'imprimerie devront être [illegible]:

Le Manitoba
[illegible] AVENUE PROVENCHER
SAINT-BONIFACE - MANITOBA
Téléphone : Main 3377

COUPS DE PLUME

UN ROI, UN DRAPEAU, UNE FLOTTE, UN EMPIRE

Pour Dieu! Pour le devoir! Pour l'Empire! Quel petit garçon ou quelle petite fille au Canada ne connaît pas le cri de ralliement de l'"Empire Day" et ne tressaille pas d'orgeuil à la pensée qu'il appartient à un Empire tel que celui de la Grande Bretagne? Bien peu, sans doute, car chaque année, le 23 mai est fixé pour tout le Canada et pour tout l'Empire Britannique comme le jour où des exercices spéciaux sont donnés dans toutes les écoles, et partout où flotte le Union Jack on enseigne aux garçons et aux filles ce que veut dire "Empire Day".

Ce jour du 23 mai est l'un des plus grands du calendrier national. On le célèbre, à travers les mers sur lesquelles veille la glorieuse marine britannique, dans toutes les villes et villages de la vieille Mère Patrie, partout dans les grandes prairies du Canada et dans des endroits innom brables à travers le monde.

Le duc de Meath qui fut le premier à donner cette idée de la célébration d'un jour spécial effectué à l'éducation nationale dans tout l'Empire, explique le but de l'"Empire Day" en des paroles que tous les garçons et les filles peuvent comprendre. Voici ce qu'il dit:—"C'est un effort pour rappeler les peuples qui forment l'Empire Britannique au devoir sérieux qui leur incombe et pour former une génération qui portera une attention plus grande que la génération présente, aux responsabilités de chaques peuples qui composent cette puissante confédération au-dessus de laquelle règne le Roi, vis-à-vis les uns des autres.

L'Empire Day a pour but de développer le courant sympathique parmi les sujets du Roi quelque soit leur couleur, leur nationalité, leur croyance, leur classe. Cette idée reconnaît que le devoir du patriotisme aussi bien que la charité doit commencer chez soi, mais aussi que, comme la charité, ces qualités ne devraient pas se confiner à ces limites. Ce mouvement de l'Empire demande à chaque sujet britannique d'aimer et de craindre Dieu, d'honorer le Roi, d'obéir au Roi, de se préparer à développer les plus grands intérêts de l'Empire en temps de paix, de chérir le patriotisme, de donner juste considération aux droits des autres nations, d'apprendre ce que c'est que le titre de citoyen, de faire son devoir, de donner préséance à ses devoirs sur ses droits, d'acquérir la science d'avoir des idées larges, de pratiquer la discipline et de se vaincre soi-même de travailler pour les autres et d'être compatissant pour le pauvre et celui qui souffre.

Ce dernier paragraphe semble exiger beaucoup, n'est-ce pas? Il est possible que ceci puisse paraître difficile à un petit garçon et à une petite fille, et peut-être croiyez-vous que ce que vous pourrez faire ne comptera pas pour beaucoup, mais si vous songez qu'il y a dans l'Empire plusieurs millions de garçons et de filles qui étudieront la signification de ces mots et qui chercheront à s'élever à la hauteur des principes qu'ils énoncent, vous comprendrez que votre part dans ce travail et cette éducation devra au contraire compter pour beaucoup.

Au Manitoba, l'Empire Day cette année sera d'une importance particulière parce que, en 1920, le Manitoba célèbre son cinquantième anniversaire. Cinquante ans pour une personne ordinaire est déjà assez âgé, mais une province à cet âge est encore dans l'enfance.

Manitoba Free Press.

* * *

Nous lisons ces lignes dans la page du **Free Press** destinée aux enfants.

Les grandes personnes pourraient les lire avec profit; nos politiciens, nos hommes d'Etat, nos journalistes y trouveront une leçon qu'ils feraient bien d'apprendre par coeur et de mettre en pratique.

* * *

Toutes ces grandes déclarations sont magnifiques et nous y souscrivons de tout coeur, mais si nous reconnaissons sans hésiter que les créateurs du mouvement sont de grands patriotes aux sentiments généreux, aux idées larges et au regard profond, nous avons bien le droit de faire remarquer qu'en pratique cette doctrine de la charité, du respect, et de l'amour mutuel, reçoit trop souvent des accrocs.

* * *

La raison en est bien simple: c'est l'étroitesse d'esprit, le fanatisme ignorant, l'égoisme et le désir effréné de domination qui en sont la cause.

* * *

Il y a des gens qui croient que la terre n'a été créé que pour leur seul usage; ils sont de plus convaincus que le firmament ne luit que pour leur agrément.

* * *

Il n'y a pas dans l'Empire Britannique, une race qui soit plus foncièrement loyale et dévouée à la couronne que le peuple canadien-français. Ce peuple ne demande pourtant pas grand 'chose en retour.

Droit d'enseigner sa langue et sa religion!.

Pourquoi s'entêter stupidement et constamment à le lui refuser?

Est-ce ainsi que l'on croit établir le courant sympathique et développer l'amour fraternel?

* * *

Est-ce ainsi que l'on croit mettre en pratique les enseignements et les conseils de l'Empire Day?

* * *

Au moment ou l'on a le plus besoin de l'aide, du concours, de l'effort de tous les citoyens dans le grand travail de la réorganisation des forces nationales, pourquoi continuer à perdre les trois-quarts de son temps dans les querelles de races, dans les luttes religieuses?

La conscience ne se violente pas; les droits du sang sont supérieurs aux caprices de la force brutale.

* * *

Oui, nous honorons et nous respectons notre Roi, nous aimons notre drapeau, nous admirons notre flotte, nous voulons la force de notre Empire, mais nous voulons le droit d'instruire nos enfants dans la religion de nos pères et nous réclamons la liberté de leur enseigner cette religion dans la langue que nous avons apprise sur les genoux maternels.

* * *

Est-ce vraiment trop demander?

REVUE DE LA SEMAINE

(La Presse)

La France fait des efforts surhumains pour équilibrer son budget. D'après les probabilités, il ne s'écoulera pas beaucoup de temps avant qu'elle ait accompli cette tâche difficile. Après avoir possédé en Clémenceau un puissant démolisseur de l'Allemagne, elle a aujourd'hui en Millerand un reconstructeur de tout premier ordre.

xxx

D'après les calculs du gouvernement, les taxes nouvelles rapporteront au trésor $100,000,000, et les taxes abolies lui enlèveront seulement $30,000,000 par année. Si l'on considère qu'au cours du dernier exercice financier le revenu total du Canada a été d'environ $320,000,000 on a raison de croire qu'à la fin de la présente année fiscale, le gouvernement aura mis $400,000,000 dans ses coffres. Une telle somme n'est pas au-dessus de nos besoins immédiats.

xxx

Maisonneuve et Jeanne Mance ont reçu, hier, des hommages à l'occasion du 278ème anniversaire de la fondation de Montréal. Il n'était que justes que ces deux personnalités historiques, qui ont brillé dans le même temps et qui ont collaboré à la même oeuvre, fussent associées dans le souvenir de notre population. Il n'y a rien comme le culte de nos héros pour grandir notre race et pour lui inspirer le goût des vertus ancestrales

xxx

On a évalué à $1,975,840,000 la production agricole de 1919 et à $7,379,299,000 l'actif total actuel des agriculteurs canadiens. Evidemment, le Canada, au point de vue financier, est loin d'être dans la situation inquiétante que certains milieux lui ont prêté, puisque avec la seule récolte de 1919 il pourrait payer à peu près toute sa dette. Ces chiffres nous disent aussi que nos industries agricoles sont la base même de notre puissance économique et qu'il ne faut pas négliger de demander à la terre tout ce qu'elle peut nous fournir, en vue de la reconstruction nationale.

xxx

Le montant de l'indemnité que l'Allemagne devra payer aux Alliés n'a pas encore été définitivement fixée, mais tout nous porte à croire qu'il le sera bientôt. L'Allemagne a intérêt à savoir au plus tôt quelles seront ses responsabilités vis-à-vis de ses vainqueurs, afin d'arranger ses finances de façon à pouvoir y faire face. Il en va de même pour la France et la Grande-Bretagne. Quand elles auront touché leur argent, elles pourront rembourser les emprunts qu'elles ont faits à l'étranger. La France est la débitrice de l'Angleterre et des Etats-Unis. L'Angleterre, de son côté a contracté une dette considérable à l'égard des Etats-Unis.

xxx

La note dominante du discours de sir Henry Drayton sur la situation financière du Canada est la satisfaction et la foi en l'avenir. Tous ceux qui, dès le commencement de la guerre, ont prédit que le pays s'en allait à la ruine, auront de la peine à digérer les déclarations du ministre des Finances, mais cela ne pas dire que leurs frayeurs au sujet de l'avenir du pays sont justifiables. Nous sommes d'avis, avec sir Henry Drayton, que l'armature économique du Canada est très forte et que nos prophètes de malheur jouent un triste rôle en cherchant à faire passer pour ruiné un pays qui exporte beaucoup plus qu'il n'importe, et qui, avec sa récolte d'une seule année, peut presque acquitter sa dette.

xxx

Il nous fait plaisir d'apprendre que la France sera officiellement représentée au dévoilement du monument que le Canada français est en train d'élever à la mémoire de Dollard des Ormeaux, le héros du Long-Sault. La guerre a créé entre la vieille France et la nouvelle un lien de fraternité qui tend à devenir de plus en plus fort.

N'estil pas juste qu'après avoir célébré tout dernièrement la gloire de sainte Jeanne d'Arc, la libératrice de la France, nous ayons l'honneur de voir notre ancienne mère-patrie, participer aux fêtes qui perpétueront à jamais le souvenir de l'une des plus belles figures de l'épopée canadienne? Il y a entre Jeanne d'Arc et Dollard des Ormeaux des points de ressemblance frappants. Le sauveur de Ville-Marie, comme la Vierge de Domrémy a donné sa vie pour son pays. Tous deux possédaient un patriotisme et une foi religieuse qui commandent l'admiration.

xxx

Sans annoncer de politique fiscale définitive, le gouvernement a déclaré par la bouche de sir Henry Drayton, qu'il avait foi en la politique nationale de protection inaugurée par sir John Macdonald, en 1878. Le tarif, dit-il, sera terminé et remanié dans un avenir prochain, de façon à produire un revenu suffisant, à affermir les industries légitimes existantes et à encourager les nouvelles dont on a besoin, à developper le plus possible nos ressources naturelles, à entreteuir le commerce entre les colonies et l'Empire, à empêcher les combinaisons des profiteurs et à punir ces derniers, à protéger d'une façon générale le commerce et l'industrie du Canada. Il est regrettable qu'un si beau program me ne s'accomplisse pas plus tôt et que les profiteurs qu'on se propose de punir aient encore les pattes libres pour quelque temps. Nous comprenons que la révision d'un tarif n'est pas l'affaire d'un jour mais on ne nous fera pas accroire que le gouvernement a besoin d'une commission pour légiférer contre les exploiteurs.

LE PROLETARIAT MEURT DE FAIM EN RUSSIE

Paris.—Il a paru sur les souffrances endurées par le peuple de Russie tant de description pathétiques que naturellement un peu de septicisme se mêle aux impressions du grand public. Un pareil enfer serait donc possible en plein XXème siècle; n'y aurait-il pas dans toutes les informations sur la Russie un élément de propagande "bourgeoise" contre les expériences communistes? Ces doutes sont fréquents; ils sont parfaitement compréhensibles; ils le sont d'autant plus qu'aux nouvelles de source bourgeoise s'opposent les dithyrambiques dépêches d'un Rey nolds ou d'un Landsbury, envoyés extraordinaires du *Labour Party* et ambassadeurs *in partibus* de M. Lloyd George. Qui faut-il croire et où s'embusque en définitive la vérité.?

Or, pour bien des questions, et souvent pour des contreversées, il y a une source dont l'authenticité s'impose: les bolchéviks eux-mêmes. Il est difficile de supposer en effet, que la presse de Moscou, le principal véhicule de la propagande, s'applique à pousser au noir les tableaux de l'Eldorado rouge.

Dans la république prolétarienne par excellence, la classe devenue dominante et possédante, le prolétariat, meurt de faim malgré sa situation privilégiée. Il meurt et l'on peut ajouter: et l'on peut ajouter il est presque mort: la presse sovietiste est formelle sur ce point.

La ration maxima de l'ouvrier "mangeur de première catégorie" suivant l'expression soviétiste consacrée, celle qui lui assurent ses cartes alimentaires, est évalué par *l'Ekonomitcheskaia Jizn* (La Vie Economique) à 30-50 0|0 des calories indispensables à la substance d'un adulte. Le dîner, dit "communiste," servi dans un réfectoire collectif, et les cent grammes de pain couleur de cirage dévorés à domicile sont impuissants à fournir davantage. Pour satisfaire sa faim, l'ouvrier doit se procurer le supplément de nourriture indispensable sur le *marché libre*.

Car, si paradoxal que ce soit, le marché libre existe encore en plein royaume communiste: chassé à coups de décrets, le commerce revient au galop et, vaincus par les implacables réalités économiques, les commissaires laissent faire, et laissent passer; mieux encore, ils collaborent clandestinement à l'irrésistible vague de spéculation déchaînée en Russie par les restrictions économiques.

Les prix élevés des denrées, expliquent pourquoi, dans un pays qui se pique le premier d'avoir réalisé le rève industriel de Karl Marx, le prolétariat, artisan même de la révolution, a diminué de dix fois au bout de 28 mois d'expérience communistes.

LA SITUATION BUDGETAIRE

On décerne à sir Henry Drayton beaucoup de compliments au sujet de la franchise qu'il a montrée en exposant à nu la situation financière du Dominion. Cette franchise à la vérité s'imposait en face de la nécessité brutale d'avoir à créer de nouvelles ressources pour maintenir l'administration en équilibre. Pour induire la nation à se plier à de lourdes contributions additionnelles, il fallait bien lui mettre sous les yeux un tableau plutôt chargé des obligations, qu'elle aura à rencontrer Sur l'origine de ces obligation toutefois, nous observons que le Ministre des Finances ne s'est pas appesanti. Pendant la guerre, il est certain que le peuple du Canada tenait à tout prix à une participation effective au conflit; mais ce sentiment ne dispensait guère nos administrateurs de mesurer nos dépenses de guerre à nos moyens présents et futurs de les payer. Et dès l'armistice qui, en fait marqua la conclusion des hostilités, le devoir du gouvernement était d'appliquer vigoureusement les freins aux dépenses.

La paix est rétablie depuis dixhuit mois, et il est inconcevable qu'elle nous ait été plus coûteuse que la guerre, ainsi que l'atteste l'accroissement de la dette nationale. La guerre devait nécessairement nous imposer un fardeau; mais dans quelle mesure ce fardeau a-t-il été accru par l'imprudence et l'imprévoyance, et par la manie contractée par nos administrateurs de jeter sans compter les millions à tous les vents. Parallèlement aux dépenses inconsidérées, d'ailleurs, le gouvernement s'est fermé partiellement une importante source de revenu en exemptant de l'impôt ses énormes emprunts de guerre, tout en les négociant à un taux d'intérêt qui eut fait le succès de l'emprunt non privilégié, ainsi que l'a démontré le dernier emprunt national, effectué en temps de paix et sans privilège, et qui a été plus que deux fois couvert de souscriptions.

M. Drayton a sans doute pensé qu'il ne servirait à rien de revenir sur le passé, que c'est l'heure d'envisager le présent et l'avenir.

Il est encore heureux qu'il nous montre une situation grave, mais non désespérée. Le pays, évidemment, n'est pas sur la pente de la faillite, grâce à ses ressources générales et à la dertimination du peuple de se pencher avec une indomptable énergie sur son labeur. Notre industrie est trépidante d'activité. L'agriculture fait annuellement jaillir du sol de vastes richesses. Notre commerce extérieur nous rapporte des profits énormes. Evidemment, nous surmonterons les difficultés qui se posent devant nous, mais ce sera au prix d'un renouvellement d'efforts.

Sur cette volonté de la nation de triompher de sa présente situation obérée, sir Henry Drayton fonde ses prévisions optimistes pour l'avenir. C'est la lueur d'espérance dont il sent le besoin de faire jaillir sur la partie sombre du tableau, qui est la longue liste de nouveaux impôts.

Du moment qu'on nous a rendu les aggravations de taxes inévitables, nous admettons que le gouvernement a pris cette fois une bonne orientation en cherchant à frapper plus particulièrement de taxes le luxe, et en exemptant des nouvelles contributions les produits alimentaires. Les taxes sont prises à la bonne adresse, qui sont payables par les riches. De cette catégorie sont les impositions sur les articles d'habillement dépassant une valeur déterminée, sur le velours, les soies, les dentelles, les rubans et autres marchandises de luxe: sur les automobiles, les accessoires de maisons en or, en nacre ou en ivoire; sur les vins et spiritueux, etc.

La taxe de 1 pour cent sur les produits ouvrés de toutes sortes, sauf les aliments, est loin d'être aussi désirable. Le poids en sera inévitablement porté sur le consommateur avec l'aggravation des profits pris par le fabricant, les intermédiaires et les détaillants. L'impôt de 1 pour cent versé à l'état par le manufacturier coûtera probablement 4 ou 5 pour cent au consommateur. Et, comme tout est compris dans cette clause perfide, sauf les vivres, le coût général de la vie en sera sensiblement augmenté.

Le relèvement de l'impôt sur le revenu dépassant $5,000 est aussi fondé sur un bon principe. Mais l'impôt sur le revenu, tel qu'il a été appliqué depuis deux ans, est odieux parceque le gouvernement a trouvé des moyens efficaces pour faire entrer les contributions des modestes employés—que leurs empoyeurs sont tenus de déclarer au fisc—mais qu'il en est encore à chercher comment il pourrait atteindre les possesseurs de gros revenus, qui seuls alimenteraient sensiblement la caisse publique. Les petits paient; les gros échappent! Avec une pareille politique c'est le peuple qui écope, et c'est au point que nous croyons vraiment qu'il n'y aurait pas eu besoin de toute cette kyrielle de nouvelles taxes encombrantes, si le gouvernement avait su percevoir comme il le devait l'impôt sur le revenu des riches. On a cité aux Communes l'exemple de Toronto, où un nombre insignifiant de contribuables ont déclaré posséder un revenu de $100,000. On aurait pu probablement constater un aussi grand nombre d'évasions à Montréal. La surtaxe de 5 pour cent ne rapportera donc que peu de choses si le gouvernement n'exerce à l'avenir plus de vigilance. Et il faut observer que si les gros capitalistes, les millionaires ne vont pas payer leurs contributions, le gouvernement se rabattra éventuellement sur la classe populaire pour faire combler le déficit dans son revenu.

Tandis que le gouvernement charge nos épaules de nouveaux fardeaux, il est regrettable qu'il n'annonce aucunne mesure en vue de refrener les profiteurs. Ces ceux-ci cependant contribuent d'une façon considérable à rendre le coût de la vie intolérable. La taxe sur les profits légitimes du commerce sera atténuée; mais il est déplorable que l'Etat ne se propose de rien faire contre ceux qui prélèvent sur la consommation quotidienne du peuple des profits exorbitants. En même temps que nous sont imposées d'additionnelles charges, c'eut pourtant été un réconfort d'apprendre que nous cesserons d'être pressurés par les profiteurs rapaces.

Au total, les aggravations de taxes et les nouvelles taxes rapporteront, suivant l'estimation du ministre des Finances, 100 millions de dollars et les atténuations de taxe effectueront un dégrèvement de $30.000,000. C'est donc une augmentation nette de 70 millions que le gouvernement se propose de prélever, et il serait chimérique de penser que cette augmentation qui représente environ une addition de $10 à la taxe "per capita" versée l'année dernière, ne causera pas une hausse sensible du coût de la vie.

(La Patrie)

UNE REACTION QUI PLAIT AU CONSOMMATEUR

Une réduction considérable est faite dans le prix des marchandises. Gros Profits

New-York.— Des rapports qui viennent d'arriver à New-York, semble indiquer une tendance vers la diminution du coût de la vie. Dans plusieurs centres on rapporte que les marchands annoncent des réductions considérables dans leurs prix.

A Youngstown, Ohio, un grand magasin à rayons a annoncé une réduction de 20 % sur toutes ses marchandises.

A Omaha, Néb. les marchands d'automobiles annoncent de grandes réductions dans leurs prix. Les dentistes déclarent une réduction de 25%, les marchands de chaussures, une réduction d'un cinquièmeet la plupart des magasins à rayons une réduction de 20 à 50 pour cent sur toutes les marchandises.

A Fresno, Cal., les marchands ont fait une grande réduction sur toutes les marchandises de soie.

A Cheyenne, Wyo., une réduction de 15% pour les habits, les draps, cotons, toiles, etc., est faite, dès aujourd'hui.

A Oklahoma, City, 11 personnes intéressées dans le commerce d'épiceries en gros, ont été traduites en cour pour avoir violé la loi défendant les profits illégitimes. Ils ont dû fournir un cautionnement de 2.500 chacun. L'un des inculpés aurait fait 10.000 de profits par année

A Kansas City, Mo., les banquiers ont décidé de lutter contre l'augmentation constante du coût de la vie. M. Richard-S. Hawes, de Saint-Louis, président de l'Association des banquiers américains a demandé aux membres qui assistaient à la convention, qui a eu lieu à Missouri, de ne plus prêter d'argent à ceux qui spéculent sur les vivres et les immeubles

A Boston, on annonce des réductions de 15 à 50% dans les différents magasins. A Indianapolis on remarque une réduction de 20 à 30% dans les articles de mercerie.

CITE DE ST-BONIFACE

AVIS

Avis est par les présentes donné que le Conseil de la Cité de Saint-Boniface a l'intention de faire et construire, et fera et construira les travaux ci-dessous énumés, à moins qu'il n'en soit empêché dans chaque cas respectifs ou telles améliorations locales seront faites, la Cité émettra des obligations spéciales pour un montant égal au coût de l'ouvrage et cotisera et prélèvera annuellement une taxe uniforme de frontage sur les propriétés faisant front sur les rues ou parties de rues où l'ouvrage sera fait) suffisante pour payer l'intérêt et créer un fonds d'amortissement pour éteindre la dette dans l'espace de temps mentionnée dans la cédule ci-dessous, l'intérêt étant calculé sur la dette à un taux n'excédant pas Six (6) pour cent par année et à un pour cent par année, à un pour cent (1%) par année de moins que ce taux sur le placement du Fonds d'Amortissement, mais ce dernier ne devant pas excéder quatre et demi pour cent (4½%) par année.

Dans le cas de trottoir la cotisation sera prelevée seulement sur les propriétés faisant front sur le côté de la rue où le trottoir sera construit.

Et à moins que dans un mois de la publication de cet avis les propriétaires de la propriété réelle affectée dans chaque cas respectif, représentant au moins les trois cinquièmes en valeur de la dite propriété, ne pétitionnent le Conseil à l'encontre de ces améliorations et de la cotisation requise pour en payer le coût, la Cité de Saint-Boniface pourra sans autre avis procéder à faire exécuter ceux des dits travaux contre lesquels aucune pétition n'aura été présentée, et à prélever les taxes spéciales de frontage mentionnées ci-haut.

Les améliorations projetées et les rues ou parties de rues sur lesquelles les travaux seront exécutés, et la période d'années durant laquelle la cotisation spéciale sera prélevée pour en payer le coût sont respectivement comme suit :—

Période d'un an.

Le nivellement de la rue Langevin, à partir de la rue Niverville à la rue Lindon. Coût approximatif, $441.00.

Période de cinq ans.

Un trottoir de 4 pieds de largeur en madriers, sur le côté Est de la rue Langevin, à partir de la rue Niverville à la rue Champlain. Coût approximatif, $743.60.

Par ordre,

Ernest GAGNON,
Greffier.

St-Boniface, Man.
le 19 mai, 1920.

CONTRAT
pour le transport de la Malle

Des soumissions cachetées, adressées au Maitre de Poste Général seront reçues à Ottawa jusqu'à vendredi le 11 juin 1920, à midi, pour le transport de la malle de Sa Majesse pour une durée de quatre année. Deux fois par semaine. Trajet: de Prairie Grove à la Station de Lorette, commençant le 1er octobre prochain.

Des avis imprimés contenant plus d'informations sur les conditions de ce contrat ainsi que des formules de soumissions peuvent s'obtenir en s'adressant au bureau de poste de Prairie Grove, ou au bureau de l'Inspecteur des Postes, à Winnipeg.

Winnipeg, 30 avril 1920

H. H. PHINNEY,
Inspecteur des Postes

NOTICE TO CREDITORS

In the matter of the Estate of SIMON BOUTIN, deceased, late of the village of La Broquerie, in the Province of Manitoba, Farmer, Deceased.

All claims against the above estate must be sent to the undersigned, at the Office of his Solicitor Noël Bernier, 401, Somerset Building, in the City of Winnipeg, in the Province of Manitoba, on or before the 25th. day of June. A. D. 1920.

Dated at Winnipeg, in Manitoba, this 5th. day of May, A.D. 1920.

Henri Normandeau,
Executor.

LE PILLAGE ET LE GASPILLAGE S'EN DONNENT

Paris, 1.—M. Cl. Villeneau, député de la Charente-Inférieure, a écrit récemment sous le titre "assez de pillage et de gaspillage" l'article que voici :

Nous lisons dans les journaux du jour: "quatre gardes du camp amricains de Saint-Sulpice-d'Izon ont été arrêtés on avait découvert à leur domicile des quantités importantes de marchandises diverses."

Ce fait divers est bien le centième de la série. Les stocks américains sont une proie facile et tentante. On dirait qu'on les conserve pour qu'ils soient volés.

A l'avènement du cabinet actuel, des services de liquidation dépendiront un moment du ministère de commerce mais de très loin.

C'est dans ces conditions que M. Emmanuel Brousse hérita des stocks.

L'opinion publique accueillit la nouvelle avec satisfaction; elle espérait que le sous-secrétaire d'Etat aux finances qui fut un critique averti, serait un liquidateur expert prompt et débrouillard.

Jusqu'ici M. Brousse a voyagé, constaté, sévi justement mais n'a pas débrouillé la situation. Punir les gardiens coupables c'est bien; mais liquider les stocks serait bien mieux.

A la place de cette solution simple on a embrouillé les choses à un tel point que le vol est apparu comme le seul moyen pratique de se procurer des denrées provenant de stocks américains; aussi y a-t-on recours journellement.

Mais le pillage n'est rien peut être en comparaison des gaspillages quise produisent depuis le premier jour.

Pour un auto qui est volé il y a mille camions qui pourissent en plein champ pendant que les autos de luxe sont débarassés de leurs coussins et de leurs moteurs.

Interrogez les habitants de Romorantin et des environs. Ils vous raconteront ces faits que l'Intendant se gardera bien de démentir.

Même situation à St-Sulpice-d'Izon. Il y a là 1.500 employés pour veiller jalousement sur les stocks. On ouvre les portes à 9 heures pour les fermer à 11; à 2 heures pour les fermer à 4 ½.

Les acheteurs sont regardés comme des intrus et des empêcheurs de "surveiller en rond," car les 1500 gardiens qui vivent là bien payés et sans travail voudraient naturellement que la liquidation se continue des années.

Depuis quelques jours on y fait environ $10,000 de recettes par jour, juste ce qu'il faut pour payer les employés du camp.

A ce train là, la liquidation peut durer longtemps et tel est évidemment le voeu d'un certain nombre d'intéressés.

Mais que devient dans tout ceci l'intérêt des contribuables et du Trésor?

M. Fontaine, l'électricien bien connu du 57 avenue Provencher attire l'attention des personnes déattire l'attention des personnes désireuses de faire l'acquisition d'un poêle électrique, qu'il les fournit et installe exactement aux mêmes conditions et au même prix que les grandes maisons de Winnipeg. Pourquoi ne pas favoriser votre concitoyen? Il n'y a qu'une seule façon d'aider au développement de notre ville: c'est d'y faire tous nos achats. Télé. Main 6191.

AUX ETATS UNIS

Il y a près de 28,000,000 de catholiques aux Etats-Unis. C'est ce que révèle l'"Official Catholic Directory" de 120, que vient d'éditer "P.-J. Kennedy & Sons" de New-York.

Il y a, en effet, aux Etats-Unis et dans leurs possessions, 27,650,-204 catholiques romains sur ce nombre, 17,75,553 habitent les Etats-Unis proprement dits. C'est une augmentation de 186,229. Cela est remarquable vue l'universalité de cette religion qui compte dans ses rangs des représentants de toutes les nations, et le fait que l'immigration a été presque nulle et que même beaucoup de catholiques de nationalités étrangères sont retournés dans leur pays.

On compte maintenant 16 archevêques aux Etats-Unis, au lieu de 14 qu'il y avait auparavant. Par contre les décès ont diminué le nombre des évêques.

Le clergé séculier compte 17,-389 membres, soit une augmentation de 337. Les prêtres et religieux réguliers sont au nombre de 21,019, soit encore une augmentation de 94. Il est évident que les vocations religieuses sont plus fréquentes. Une preuve c'est que le nombre des séminaristes a augmenté de 1,079, cette année. On compte maintenant aux Etats-Unis 8,944 séminaristes.

Pendant l'année 1919, on a établi 148 nouvelles paroisses. On compte maintenant, aux Etats-Unis 10608 paroisses catholiques romaines plus 5,573 missions régulièrement organisées.

Les écoles catholiques libres sont au nombre de 5,852 et 1,-701,213 écoliers les fréquentent quotidiennement.

Deux orphelinats ont été érigés. Ce qui fait qu'on en trouve maintenant 296. Il est consolant de dire, cependant, que le nombre des orphelins a diminué. Il n'est que de 45,687.

CONTRAT
pour le transport de la Malle

Des soumissions cachetées, adressées au Maître de Poste Général seront reçues à Ottawa jusqu'à vendredi le 25 juin 1920, à midi, pour le transport de la malle de Sa Majesté pour une durée de quartre année. Douze fois par semaine, sur le trajet de La Broquerie, à la gare du C. N., commençant le 1er octobre prochain.

Des avis imprimés contenant plus d'informations sur les conditions de ce contrat ainsi que des formules de soumissions peuvent s'obtenir en s'adressant au bureau de poste de LaBroquerie, ou au bureau de l'Inspecteur des Postes, à Winnipeg.

Winnipeg, 14 mai 1920
H. H. PHINNEY,
Inspecteur des Postes

MEDECINS

Part of the beautiful Dynamo's Room, of the City Light Power Plant, at Winnipeg, Manitoba.

NOCES DE RUBIS

Le 20 du courant a eu lieu à la maison Provinciale des Soeurs Grises une touchante cérémonie. La vénérable doyenne de cette Communauté, soeur Laurent, a renouvelé pour la soixante-dixième fois les saints voeux de religion qu'elle a émis à l'âge de 18 ans. A l'occasion de ces noces extraordinaires de rubis Monseigneur de Saint-Boniface a célébré en cette chapelle le saint sacrifice de la messe. Au choeur il y avait honorable présence du R. P. Bourque, S. J. recteur du Collège, du révérend Père Magnan, O.M.I, supérieur du Juniorat, de MM. les abbés Paré et Primeau de l'Archevêché. Aussi assistaient bon nombre de gens de St-Boniface, venus pour témoigner de leur estime à la vénérée jubilaire qui s'est montrée toute joyeuse et reconnaissante. Pour répondre à son désir nous adressons un cordial merci aux personnes qui lui ont offert des cadeaux en ce jour de grande fête passée, et un merci non moins sincère à tous ceux qui lui on donné des marques de bienveillance et d'affection.

Communiqué.

Soumission pour Construction
Province du Manitoba

DEPARTEMENT DES TRAVAUX PUBLICS.

DES soumissions cachetées adressées à l'honorable Ministre des Travaux Publics du Manitoba seront reçues au bureau du soussigné, bâtisses du Parlement, Broadway, Winnipeg, jusqu'à midi, samedi, le vingt-deuxième jour de mai, 1920, auquel endroit et auquel temps les dites soumissions seront publiquement ouvertes, pour la construction d'un groupe de bâtisses sur le "Site de l'Université", à Tuxedo, contigü à la ville de Winnipeg, pour l'Ecole des Sourds du Manitoba.

Les plans et spécifications peuvent être vus au Winnipeg Builders' Exchange ou peuvent être obtenus des architectes, MM. John D. Atchinson & Co., Edifice Boyd, Winnipeg.

Des blancs de soumissions peuvent sur demande être obtenues du soussigné et aucune soumission ne sera prise en considération à moins qu'elle ne soit faite sur ces blancs et mise dans une enveloppe fournie dans ce but.

Deux blancs de soumissions seront soumis connus respectivement sous le Blanc de Soumission "A" et Blanc de Soumission "B". Les entrepreneurs qui soumissionneront peuvent employer l'un ou l'autre blanc. Dans le cas où ils emploieraient les deux Blancs, le chèque doit accompagner le Blanc "A".

Aucune soumission ne sera prise en considération à moins qu'elle ne soit accompagnée d'un chèque accepté par une banque à charte en faveur de l'honorable Trésorier Provincial du Manitoba pour un montant égal et au moins cinq pour cent (5%) du montant de la soumission.

Les chèques des soumissionnaires dont la soumission n'aura pas été acceptée leur seront retournés immédiatement après qu'une soumission aura été acceptée.

Le chèque de la soumission acceptée sera déposé au Trust Account du Trésorier Provincial en garantie de l'exécution du contrat et de l'accomplissement intégral de tous ses dispositifs. Après l'exécution du contrat, on pourra substituer au chèque des Obligations de la Victoire ou toutes autres valeurs acceptables au Trésorier-Provincial. L'intérêt payé par les banques sera alloué sur le chèque du montant de son dépôt jusqu'à son remboursement.

Tout changement au blanc de souscription fourni constituera une raison suffisante de ne pas prendre en considération la soumission.

Tous ceux qui entendent soumissionner sont donc requis de s'en tenir strictement aux conditions fixées dans les blancs de soumission fournis.

La plus basse des soumissions ne sera pas nécessairement acceptée.

S. C. OXTON,
Sous-ministre des Travaux Publics.
Bâtisses du Parlement,
Winnipeg, ce 8 mai 1920.

Vancouver, la Métropole du Pacifique

Le développement qu'ont subi depuis quelques années les vastes territoires qui s'étendent à l'ouest du lac Supéri ur a surtout été marqué par la naissance de villes nombreuses qui ont pratiquement surgi du sol durant la période de prospérité qui précéda le bouleversement de la guerre, ainsi que par l'expansion des centres qui existaient déjà avant même que l'attention générale se soit fixée sur cette riche partie du Dominion. Dans les provinces prairies, des villes comme Winnipeg, Regina, Calgary et Edmonton, devant l'affluence considérable des immigrants venus de toutes les parties du monde tenter fortune dans le moderne Eldorado canadien, virent leur population se décupler et leur développement prendre un tel essor, qu'il devint souvent difficile pour l'administration des services municipaux de tenir le pas avec l'augmentation formidable qui se manifestait dans toutes les sphères.

La Colombie-Anglaise jouit aussi à cette époque de la vague de prospérité qui s'était abattue sur le Canada et ses villes prirent alors presqu'autant d'expansion que celles des prairies. La principale, Vancouver, s'est développée dans des proportions telles, qu'elle est devenue aujourd'hui l'un des centres les plus importants du pays. Avantageusement située au fond d'un havre bien abrité et point terminus de la ligne transcontinentale du Pacifique Canadien, à qui il faut dire qu'elle doit une partie de sa prospérité, cette ville ne devait pas tarder à devenir par l'étendue de son commerce la métropole de la côte du Pacifique. Loin de voir son importance diminuer par le fait de la guerre et de la grande dépression qu'elle causa dans le domaine économique, Vancouver sembla toujours conserver pendant les années instables que dura le conflit, le caractère d'activité qui le distinguait auparavant. Grâce à son port par où passèrent des quantités extraordinaires d'approvisionnements et d'articles de guerre, de même que des milliers de soldats, la ville ne vit pas beaucoup ralentir sa marche progressive ni diminuer dans une trop grande mesure le chiffre de ses affaires.

Pendant les premières années de la grande guerre, avant que nos voisins du sud y prissent part eux-mêmes, Vancouver fut probablement l'endroit le plus visité par les touristes américains le long de la côte du Pacifique. Intéressante par son caractère cosmopolite, pittoresque par son site exceptionnel, la ville offre encore dans ses limites et dans ses environs, une foule d'attractions naturelles qui font les délices des visiteurs. Son parc Stanley qui ferme le havre aux trois-quarts, lui laissant un passage étroit mais profond, est avec sa luxuriante végétation, ses superbes promenades et ses pins géants, probablement le plus beau du genre en Amérique; le canyon de Capilano que l'on traverse sur un pont suspendu à quelque 300 pieds au-dessus du fond du précipice; la magnifique plage d'English Bay; les hauteur Shaughnessy, sont autant d'endroits qui restent gravés dans la mémoire de ceux qui sont allés passer quelque temps dans la capitale commerciale de la Colombie-Anglaise.

Vancouver possède de superbes édifices, de confortables et luxueuses hôtelleries, des rues propres et bien disposées, une gare adéquate aux besoins du trafic et en un mot, tout ce qui peut en faire une moderne métropole; sa population, qui touche presque les 200 000 habitants, va sans aucun doute continuer à augmenter et il serait difficile de dire maintenant quelle position Vancouver occupera finalement sur le littoral du Pacifique.

En haut : Vue du port de Vancouver.
En bas : Le coin des rues Hastings et Granville.

AVOCATS & NOTAIRES